



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

fonctionnement

Question écrite n° 85162

Texte de la question

M. René Dosière souhaite obtenir de Mme la secrétaire d'État chargée de la prospective et du développement de l'économie numérique les informations suivantes : A la date du 1er juillet 2010, pour l'ensemble des membres de son cabinet (fonctionnaires et contractuels) hors personnels de soutien, moyenne des trois rémunérations les plus élevées et moyenne des trois rémunérations les moins élevées, primes et indemnités comprises, le calcul étant effectué en se basant sur une durée annuelle. Compte tenu de l'annonce d'un prochain remaniement ministériel, il conviendrait que la réponse soit fournie dans le délai prévu par le Règlement de l'Assemblée nationale, à savoir un mois.

Texte de la réponse

Pour le cabinet de la secrétaire d'État chargée de la prospective et du développement de l'économie numérique, la moyenne des trois rémunérations les plus élevées est de 121 200 EUR sur une base annuelle conformément à la demande exprimée par l'honorable parlementaire. Sur la même base, la moyenne des trois rémunérations les moins élevées est de 57 855 EUR.

Données clés

Auteur : [M. René Dosière](#)

Circonscription : Aisne (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 85162

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Prospective et économie numérique

Ministère attributaire : Prospective et économie numérique

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 juillet 2010, page 8263

Réponse publiée le : 5 octobre 2010, page 10943